

Comité de Médiation du Jardin Olympique
Compte rendu de la réunion du mardi 12 novembre 2024

Présents : Daniel ANKIERSKI (N°16, médiateur), Marie-Annick BEL (N°37, référente pour les activités adultes de la MJC), Rachid ELGAZZAR-EL IDRISSE (N°20, médiateur), Michel KUMPF (N°51, médiateur), Joël PICART (N°9, médiateur), Khadija TOBNI (N°28, médiatrice), Kamilia SALHI (Agent de Développement Local de la Maison Des Habitants), Stéphane FANOU (animateur jardin), Alain GSTALDER (N°39, médiateur).

Excusés : Eric BRANDON (N°19, médiateur), Leyla CULDUR (N°11, médiatrice), Christine PYPER (N°41, médiatrice), Jean-Christophe SALOMÉ (N°4, médiateur).

Jardin Olympique et MJC : Aussi étrange que cela puisse paraître à deux mois de la rupture de la convention qui liait la MJC à la ville de Grenoble, règne la plus grande confusion. En ce qui nous concerne, nous ne savons toujours pas qui va gérer les activités adultes de cette maison dès janvier prochain.

Certes, dans son communiqué à la presse annonçant sa décision, la Ville a fait savoir que l'atelier bois ainsi que le Jardin Olympique pourraient poursuivre leurs activités. Mais gérés par qui ? Sur la base de quel statut ? Et avec quel financement ? Nous l'ignorons.

L'Union de Quartier Village Olympique-Vigny Musset (UQVO-VM) organise une **réunion publique** à laquelle sont invités les trois élus municipaux concernés.

Deux thèmes :

- La sécurité dans le quartier
- Le devenir de la MJC-Théâtre-Prémol.

Date : jeudi 21 novembre vers 19 heures.

Horaire et lieu à préciser.

Stéphane FANOU nous annonce l'organisation à la Régie de Quartier de deux séances d'animation intitulées « **Détente et bien-être au jardin** » les lundis 25 novembre et 9 décembre de 9h30 à 11h. [Voir affiche en ligne](#).
Inscription : 8 personnes maximum. 06 80 55 61 01

Michel KUMPF propose **l'achat d'une broyeuse à main** afin de réduire en broyats toutes les branches qui nous encomrent. Se pose la question de

son rangement et de son prix (1980€). Pourquoi pas engager une demande au Fond Public des Habitants (FPH) pour une part de cette somme ?

Il semble qu'il y ait moins de **rats**. La question n'est pas réglée pour autant. Le jardin de la Villeneuve a traité le problème de façon apparemment efficace par la pose coordonnée et ponctuelle de tapettes. A étudier.

Quant aux **pigeons**, la police municipale rappelle qu'il est interdit de les nourrir et de les abreuver.

Réattributions :

La MDH, à qui avait été proposée la parcelle N°0, n'est actuellement pas en mesure de s'en occuper.

Les jardiniers des N° 31, 35 et 36 quittent le jardin.

Les parcelles N°33 et 40 seront prochainement réattribuées pour non-respect du règlement intérieur.

Un tirage au sort sera sous peu organisé au jardin.

Quant à l'espace sous la serre, abandonnée depuis deux ans par l'Ecole de la Deuxième Chance, nous en ferons une deuxième zone de compostage plus facile d'accès pour le jardin Ouest.

Dates à retenir :

Réunion publique Union de Quartier / élus municipaux

Jeudi 21 novembre à 19h00

Prochaine réunion du Comité de Médiation :

Mardi 10 décembre 2024 à 18H30.

Prochains travaux collectifs :

Samedi 14 décembre 2024 de 10H à midi.

Compte-rendu rédigé par Alain Gstalder.

Joindre les médiateurs :

jardin.mediation@mjctheatrepremol.fr